



Le cours de religion doit-il disparaître ? Non !

© Pastorale Scolaire Bxl - Bw

Ces derniers temps, de manière récurrente, le cours de religion a fait l'objet de nombreux développements, interpellations, rebondissements et remises en question. Certains allèrent même jusqu'à interroger nos fondements constitutionnels pour y déceler, au prix d'une analyse à tout le moins partisane, des éléments qui, selon eux, remettaient en question la programmation de ce cours, tel qu'il est actuellement organisé dans le système scolaire belge. Cela fut abondamment relayé dans la presse et engendra des inquiétudes ; en particulier chez les maîtres et professeurs de religion qui, au quotidien, déploient une belle énergie et de précieuses compétences pour assurer ce cours.

Comme on le lira dans ce dossier, les responsables des différents cultes reconnus ont très clairement réagi par rapport à ces offensives répétées et ont exigé de nos dirigeants politiques qu'ils prennent désormais en compte l'avis de celles et ceux qui restent attentifs au développement de la dimension religieuse dans la formation des élèves.

Cette dimension qui travaille les questions de sens, essentielles dans la vie de tout être humain, ne peut être ramenée à un développement que certains souhaiteraient « neutre »,

pour ne pas écrire « neutralisé » ! Myriam Gesché montre combien les cours de religion contribuent, d'une manière respectueuse de chacun, à travailler de telles questions.

Le professeur Henri Derroitte ainsi que les coordinateurs des équipes d'inspection pour le cours de religion catholique, Brigitte Cantineau et Didier Xhrouet, nous dépeignent les compétences qui y sont développées et démontrent que le choix de celles-ci s'appuie sur une histoire particulièrement attentive aux évolutions sociétales et religieuses de notre temps.

S'il fallait encore trouver des arguments quant au bien-fondé de ce cours, on lira avec intérêt le témoignage recueilli par Luc Palsterman, professeur à l'École Normale Catholique du Brabant wallon (LLN), auprès de ses étudiants, futurs enseignants du cours de religion. Quelle fraîcheur et quel bel enthousiasme dans leurs propos ! De tout cœur, je les félicite et les invite à poursuivre dans cette voie, si bellement ouverte par celles et ceux qui les ont précédés.

Claude Gillard
Délégué épiscopal pour l'enseignement

Évolution du cours de religion catholique depuis la 2^e Guerre mondiale

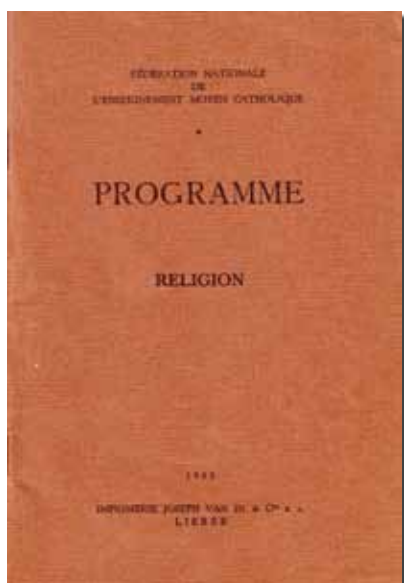
Comprendre les enjeux d'aujourd'hui devient parfois plus simple lorsqu'on les situe au regard des évolutions historiques : ruptures et continuités sont alors plus visibles.

Sur la période examinée, trois programmes décrivant les buts du cours de religion au secondaire en Belgique francophone ont été promulgués. Les enseignants ont d'abord suivi le *Programme de religion* de 1953. Ils ont ensuite appliqué un nouveau programme à partir de 1972, le *Programme de catéchèse*. Nous connaissons mieux la réédition de 1982 de ce texte. L'avant-propos de l'édition de 1982 indiquait : « si la rédaction du programme est remise à neuf, le programme lui-même demeure le même ». De plus, l'introduction générale au texte de 1972 est purement et simplement reproduite pour l'édition du programme de 1982. Malgré cela, plusieurs options importantes font du texte de 1972 et de 1982 deux documents en partie différents. Sans entrer ici dans tous les détails de cette distinction, citons-en les deux principaux éléments. Alors que le programme de 1972 s'intitulait *Programme de Catéchèse*, les auteurs de la révision de 1982 n'ont plus maintenu cette désignation, voulant ainsi distinguer l'enseignement de la religion en cadre scolaire de la maturation de la foi entre croyants. Cette modification permettait en outre d'adopter la terminologie officielle du législateur belge qui utilise toujours l'expression « cours de religion ». Enfin, un troisième texte officiel a été promulgué en 2003, c'est l'actuel *Programme du cours de religion catholique*. Comme vous le savez aussi, une réédition a déjà été faite en 2008 : même texte (« pas un *iota* n'a changé »), mais mise en page et plan du document ont été revus afin de le rendre plus lisible.

1953

Le programme de 1953 permettait au professeur, au long des six années du secondaire, de faire valoir le christianisme dans son organicité, sa cohérence, sa consistance. Il donnait des informations aussi bien sur la Bible, sur l'histoire du christianisme (un domaine quasiment ignoré par le texte actuel de 2003), sur le credo, les sacrements, le Christ et la Vierge Marie, sur la morale sociale. Il ne demandait pas aux professeurs de prendre sans cesse position par rapport à ces contenus : le texte de 53 insistait au contraire pour qu'ils « se gardent de confondre les expressions subjectives avec les vérités de la foi ». C'est vers une lisibilité, une clarté, une « objectivité » que l'on tendait : l'honnêteté intellectuelle du texte de 53 est de présenter sans édulcoration, sans réduction, le contenu de la foi chrétienne.

Reportons-nous à cette logique ancienne et jugeons de son actualité : cette ambition n'a-t-elle pas quelque chose à nous apprendre en situation de grande inculture religieuse des élèves et en situation de pluralité des convictions, des croyances et des adhésions ? Le but d'un cours de religion peut-il être de donner accès à une information qui permette de savoir de quoi il retourne, d'appréhender un patrimoine culturel et religieux ? Le but en ces temps de diversité convictionnelle pourrait-il être de donner accès à la connaissance complète du christianisme pour des élèves qui ne veulent pas forcément y adhérer, mais qui doivent



le connaître, comme une part de leur héritage, comme une condition pour entrer en dialogue tolérant avec d'autres ?

1972-82

Passons maintenant au programme trop vite décrié de 72-82. La phrase-clé du texte de l'introduction générale de 1972 est que « Dieu parle aujourd'hui » : la lecture actualisée de l'Évangile et de l'histoire du salut et leur confrontation avec la vie actuelle rendent compte d'un appel. L'expérience vécue par le jeune est le point de départ de la démarche. Il s'agit de permettre aux jeunes de s'interroger sur leur existence, d'exprimer leurs expériences et d'en approfondir la portée jusqu'à y percevoir des appels de Dieu.

Le programme de 72-82 faisait place à une option dite « existentielle », mais n'est-elle pas, à sa manière, très défendable et hautement nécessaire pour les écoles du XXI^{ème} siècle ? La matière du cours était définie ainsi par l'abbé Waelkens, maître d'œuvre du programme de 1972 : « c'est TOUT ce qui a un moment donné peut être dit avec sens, tout ce qui en même temps appelle un supplément de sens ». Cette option dite existentielle va *ipso facto* particulariser le cours de religion et peut-être le singulariser dans le monde scolaire. Elle va faire du professeur de religion une femme ou un homme particulièrement attentif au vécu de chacun de ses élèves, un enseignant ouvert à la discussion, capable d'une grande attention. La préoccupation des enseignants ne se limitera pas dans cette ligne à bien connaître la matière de leur cours, à préparer des activités variées pour mettre les élèves au travail. Leur mission est d'accompagner les élèves dans leur cheminement existentiel vers du sens, vers une découverte d'eux-mêmes, de leur corps, de leur sexualité (le programme en fait un « thème permanent » du cours), de leur personnalité. Le professeur de religion est quelqu'un qui humanise, qui écoute et qui ne réduit pas le monde scolaire à une fabrication de cerveaux bien construits. Il ouvre des espaces de parole dans un monde réglementé par le souci de la rentabilité et de la performance. Est-ce jouer les faux Candide que de se demander si de telles ambitions sont désormais étrangères à toute réflexion sur l'école et ses missions ? Si le savoir-faire attendu des enseignants évalués depuis leur formation initiale jusqu'à leurs rapports d'inspection tient compte de ces dimensions d'humanisation et d'écoute ?

2003

C'est une toute autre logique qui préside à la rédaction du texte de 2003. Ce qui est désormais mis en exergue, me semble-t-il, est la part que peut prendre le cours de religion



Le professeur Henri Derroitte

dans la poursuite des objectifs généraux de l'école, tels qu'ils sont définis par décret de la Communauté française de Belgique. En 1953, c'est la doctrine transcendante qui sert de fil rouge. En 1972-1982, c'est la double fidélité au vécu des jeunes et à l'Évangile. En 2003, ce sont clairement les références du « Décret-Missions » et du vocabulaire de la psychopédagogie qui donnent au texte son arrière-plan et son insistance la plus vive. Ainsi ce texte adopte-t-il un langage résolument différent de celui de 1982 puisqu'il utilise le vocabulaire psychopédagogique des compétences (terminales, disciplinaires, transversales). La dynamique mise en place est celle d'une « pédagogie centrée sur les compétences » (p. 34). Ce faisant, l'introduction se place dans la ligne du « Décret-Missions » qui, en son article 8, stipule que « les savoirs et les savoir-faire, qu'ils soient construits par les élèves eux-mêmes ou qu'ils soient transmis, sont placés dans la perspective de l'acquisition de compétences ». C'est donc cette ligne qui donne son style au texte de 2003.

Comme on le voit par ce bref rappel, les axes majeurs qui orientent le cours de religion en Belgique sont liés à une conjonction de trois facteurs au service d'une unique espérance. Ils dépendent de la place des contenus religieux à enseigner, de la pédagogie à adopter et du contexte socio-politique à accompagner. Tout ceci au service d'une seule et persistante espérance : servir le développement intégral des jeunes que les professeurs de religion catholiques ont l'honneur de servir.

*Henri Derroitte,
Faculté de Théologie U.C.L.*

Deux Espaces

Le **cours de religion** est formation, information, acquisition de compétences, transmission de connaissances... mais il se fait bien évidemment dans un contexte cohérent et donc de vie commune si pas communautaire.

Le mot « **Catéchèse** » évoque ce qui « **fait résonner** », donner une résonance et faire résonner en soi : témoignage, vie de foi, célébration.

On ne peut faire résonner que ce que l'on a reçu ! La Parole reçue ne devient vivante que si elle résonne en notre vie. Catéchèse et cours sont donc deux pôles indispensables dans l'éveil et le parcours de foi de toute personne.

Le cours de religion éclaire explicitement l'élève à la dimension religieuse de l'existence, au sens. Il les invite :

- à reconnaître le Dieu de Jésus-Christ
- à découvrir la communauté des chrétiens
- à voir toute chose à la lumière de l'Évangile

Le cours de religion vise en priorité une éducation à l'intelligence de la foi. Il doit être accessible à tous, croyants ou non.

Il permet de fixer des points de repères, des cadres :

- des données chronologiques (ligne du temps)
- des notions (sens des mots, concepts)
- des événements et leur logique
- des connaissances géographiques
- des connaissances culturelles, culturelles, artistiques

Il donne des outils d'analyse, de critique, d'ouverture.

Il valorise le débat d'idées, la confrontation entre objectif et réalité, la sensibilisation et la reconnaissance de la différence.

Le programme de religion catholique est le même pour tous les élèves suivant ce cours, quel que soit le réseau d'enseignement. Ce programme fut publié en 1993 sous la responsabilité des Evêques de Belgique (l'autorité catholique reconnue par la

Communauté française) en répondant au cahier de charge de la Communauté française – aujourd'hui Fédération Wallonie-Bruxelles - et en se basant sur un travail par compétences et non d'abord par une acquisition de connaissances. En 2001 furent joints quelques compléments qui l'adaptèrent à la législation et aux réalités pédagogiques nouvelles.

En 2010, un référentiel d'exploitation du programme à l'usage du fondamental a été rédigé afin d'aider les enseignants et leur offrir des suggestions de contenus-matières.

En maternelle, dans l'enseignement libre catholique, on parle d'un éveil religieux.

QUATRE COMPÉTENCES

Quatre axes fondamentaux de compétences à acquérir traversent tout le programme de religion de 2 ans ½ à 12 ans. Chacune des quatre compétences d'intégration se décline en un certain nombre de compétences spécifiques.

- **Pratiquer les Écritures** : rechercher, travailler le texte biblique de manière méthodique et variée, ré-exprimer le texte.
- **Comprendre et exprimer la foi de l'Église** : découvrir et discerner combien Jésus donne sens à la vie du chrétien, comment l'Ancien Testament est chemin de Salut, explorer et comprendre les richesses du Credo, expression de foi des chrétiens.
- **Comprendre et exprimer les diverses composantes de la vie chrétienne** : reconnaître l'Église comme communauté de foi, de relation, de célébration et de prière.
- **S'initier à un AGIR chrétien responsable** : accueillir les valeurs de la tradition chrétienne, en comprendre les implications, s'engager progressivement dans un agir responsable, reconnaître avec joie le chemin toujours ouvert du pardon.

SENS ET VIE

Ce programme tisse de manière splendide les axes de découverte, de compréhension et d'étude du christianisme, de ses racines et de ses enjeux. Il invite au questionnement et au dialogue. N'est-ce pas un magnifique service à rendre, aujourd'hui, à la société ?

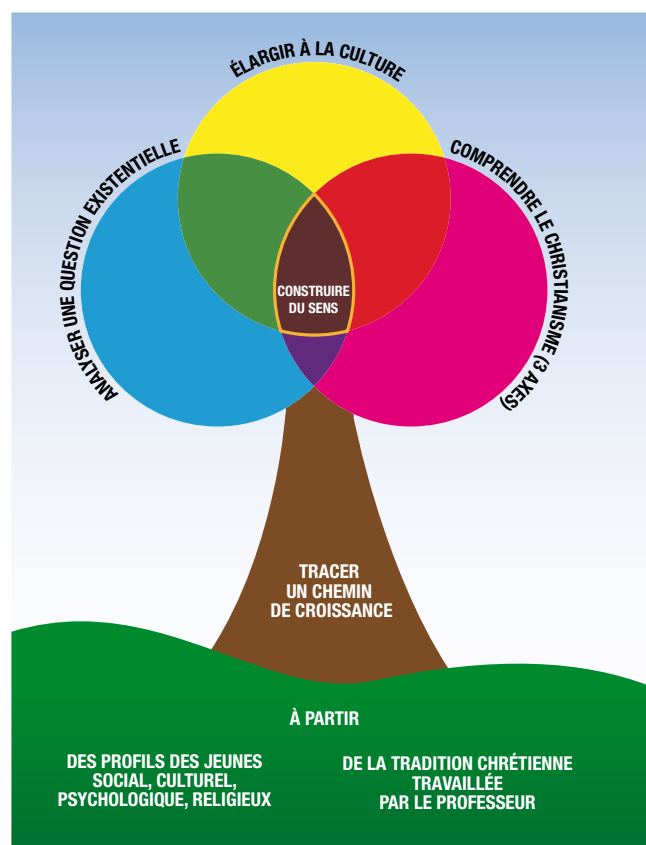


© Pastorale Scolaire Bxl - Bw

B. Cantineau

Le programme pour le secondaire

Le programme de 2003 vise d'abord à « favoriser la croissance en humanité des jeunes en les mettant en situation de confrontation avec l'événement Jésus ». Il s'agit de « rechercher et construire du sens pour comprendre à la lumière de la foi chrétienne les grandes problématiques humaines. » Et bien sûr, en tant que cours de religion catholique, il vise à « faire découvrir la foi chrétienne, sa cohérence et sa pertinence ».



Extrait du Programme de religion catholique, Licap, 2003.

UN COURS À PART ... ENTIÈRE

L'ouverture à la parole des élèves est sans doute une particularité du cours de religion, mais il s'agit bien d'une discipline scolaire à part entière, avec sa méthodologie et son évaluation. C'est un cours confessionnel qui se donne à l'école. Il prend en compte la pluralité de son public en respectant l'option et la recherche de chaque élève.

DE MULTIPLES COMPÉTENCES ET 10 THÉMATIQUES

En tant que discipline scolaire, le cours doit répondre aux exigences méthodologiques de la Communauté française et notamment appliquer l'approche par compétences. À ce propos, le programme précise trois niveaux : les compétences terminales (formuler une question d'existence ; élargir à la culture, comprendre le christianisme, organiser une synthèse porteuse de sens ; communiquer) ; les compétences

disciplinaires (lire et analyser les textes bibliques, interroger et se laisser interroger par les sciences (humaines), pratiquer le questionnement philosophique, expliciter le sens des symboles et des rites, pratiquer le dialogue interreligieux, etc.) ; les compétences transversales (d'ordre mental, méthodologique et relationnel).

Au professeur d'exercer ces différentes compétences sur les 10 thématiques qui recouvrent les grandes problématiques de la vie humaine : bonheur, mal, corporéité, violence, vie et mort, relation, justice et charité, souffrance, rapport au monde, spiritualité. Cela se fera selon une dynamique symbolisée par un arbre.

LA DYNAMIQUE DE L'ARBRE (VOIR ILLUSTRATION)

Les racines sont constituées par le profil des élèves à qui l'enseignant s'adresse et par le rapport du professeur à la tradition chrétienne. À partir de ces deux références le professeur trace un chemin de croissance que représente le tronc.

Le feuillage de l'arbre est constitué de trois cercles. La première branche correspond à la question existentielle choisie. Cette phase de questionnement appelle à recueillir des informations de différentes origines culturelles (science et sciences humaines ; arts et littérature ; philosophies et autres religions) de manière à élargir et approfondir la réflexion.

Toute cette documentation est alors confrontée au message chrétien représenté par le 3^e cercle du feuillage. Il s'agit ici d'aider les élèves à entrer dans l'intelligence du christianisme en ses trois axes (croire, célébrer, vivre) pour lui permettre de relire la question existentielle avec l'éclairage de la foi chrétienne. Ainsi l'élève peut sentir que le message chrétien l'interpelle et éclaire son questionnement.

DES TABLEAUX PRÉSENTANT UNE FOULE DE SUGGESTIONS

Ce programme n'est pas une programmation précisant la répartition des matières par année, mais sa 2^e partie présente les articulations par degré. Viennent ensuite les tableaux qui couvrent chaque thématique avec deux entrées différentes par degré. Une multitude de suggestions y sont rassemblées selon les catégories de la dynamique de l'arbre. Le programme apparaît ainsi comme une grande boîte à trésor dans laquelle le professeur peut puiser pour construire un cours en phase avec les finalités et le référentiel de compétences.

Didier Xhrouet

Des cours de religion à la hauteur des défis à relever

L'école est engagée dans un défi majeur : humaniser l'homme et pacifier la société multiculturelle et multireligieuse en l'ouvrant vers un horizon d'universalité. La manière de rencontrer ce défi ne fait pas l'unanimité. Les débats sur les cours de religion focalisent l'expression d'approches difficilement conciliables.

Pour certains, les religions sont des obstacles à la cohabitation pacifique. Les plus radicaux estiment qu'il faut les cantonner dans l'espace privé. Elles empêchent la pensée rationnelle et critique. Elles n'ont pas leur place à l'école. Pour d'autres, la connaissance des religions sous l'angle des faits est plus nécessaire que jamais. Elle permet la prise en compte de la dimension religieuse tout en la gardant à distance. Enfin, pour ceux qui font évoluer les cours de religion confessionnels, il ne fait pas de doute que les religions, au-delà des tensions qu'elles génèrent, sont des ressources pour humaniser et pacifier la société.

POUR HUMANISER ET PACIFIER

Il ne s'agit ni d'évacuer les religions, ni de les tenir à distance, ni d'affirmer détenir une vérité à prétention universelle. Il s'agit d'apprendre à interagir avec les autres, y compris sur les questions ultimes et socialement vives.

Cet apprentissage n'est possible que si l'enseignant s'implique personnellement dans le dialogue avec les élèves et avec les autres enseignants de la communauté éducative.

L'explicitation de convergences entre les cours de religion a fait l'objet de travaux au Conseil supérieur des cours philosophiques. Trois compétences communes ont été définies : le dialogue interconvictionnel, le questionnement philosophique et l'éducation citoyenne. Cette avancée renforce les atouts des cours de religion confessionnels pour le vivre ensemble.

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Le Christ est un passeur de frontières : celles qui séparent le Juif et le Samaritain, l'occupant et l'occupé, le riche et le pauvre, l'adulte et l'enfant, le pur et l'impur, l'homme et la femme, l'homme libre et l'esclave, Dieu et l'homme. Le christianisme est élan d'ouverture confiante vers l'autre. Pour le chrétien, c'est devant le Tout-Autre qui le regarde avec amour que l'homme advient pleinement à lui-même. Humaniser l'homme c'est le diviniser, c'est le faire advenir à sa dignité de fils de Dieu, c'est voir en tout homme un frère. Le christianisme valorise la diversité des cultures. Il fait voler en éclats la tour de Babel, symbole du rêve de fusion des hommes. Il invite à passer les frontières, non pas pour gommer la diversité, mais pour l'ouvrir vers un horizon d'universalité.

L'ÂME DE LA CULTURE

Un document récent du Vatican¹ rappelle que « *La religion peut être conçue comme représentant la dimension transcendante de la culture et, en un certain sens, son âme.* » Elle n'est pas un domaine à côté des autres. Le langage, la littérature et toutes les formes d'art regorgent de références religieuses. Amputer la culture de sa dimension religieuse, ce serait lui enlever son âme.

Les cours de religion sont le carrefour des approches disciplinaires dédiées à la recherche de sens. Réduire cet espace risque d'accroître la crise que connaît l'école.

M. Gesché



«Le christianisme est élan d'ouverture confiante vers l'autre»

1. Pour voir le document « *Éduquer au dialogue interculturel à l'école catholique* » dans son intégralité : http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccatheduc/index_fr.htm

Nos nouveaux collègues

Pour présenter le profil des nouveaux professeurs de religion catholique, j'ai simplement effectué une petite enquête auprès des 13 étudiants qui terminent, à l'ENCBW¹, leur formation de professeurs de français et de religion. Je leur ai demandé de répondre à quatre questions : les souhaits qu'ils formuleraient comme futur jeune enseignant, les questions qu'ils se posent, l'enthousiasme et la motivation qui les animent. Ce sont leurs réponses que je résume dans le présent article.

DES SOUHAITS

Le premier point concerne donc leurs souhaits. En tant que professeur de français et de religion, nos futurs collègues tapent d'abord du point sur la table, si j'ose dire. Ils revendiquent que le cours de religion soit mieux re-cconnu par les élèves, par les parents, mais surtout par leurs collègues. Eux qui se forment pour être professeur de français, mais qui font l'expérience d'être aussi titulaire-stagiaire du cours de religion, ils veulent travailler à redorer le blason de ce cours, afin qu'on le considère comme tout aussi fondamental pour la formation des élèves. Dans le même état d'esprit, les « clichés réducteurs » qui circulent dans les médias et dans le sérail de certains partis politiques les énervent et les insécurisent pour leur avenir. « *Ils ignorent les finalités du cours et le travail qu'on y fait !* »

Et justement à propos de ce travail, ils souhaitent que le cours reste ce lieu et ce temps hebdomadaire où les élèves - croyants ou non - sont rejoints sur le chemin de leur identité humaine en croissance, où ils s'ouvrent aux richesses et limites des différentes cultures et convictions, peuvent et apprennent à s'exprimer dans un climat de liberté et de respect, sans être jugé.

D'une manière très claire, ils veulent que le contenu de la foi chrétienne (Bible, Morale, Contenu de la foi, Liturgie et sacramentaire, Histoire de l'Église) soit abordé comme un patrimoine riche et varié, tout aussi bien qu'une voie pour la recherche de sens de l'existence humaine.

DES QUESTIONS

Nos futurs collègues étaient invités ensuite à partager les questions qu'ils se posent à la sortie de leur formation. La question majeure qui ressort de leurs avis concerne... l'avenir du cours de religion ! Viennent ensuite, les inquiétudes par rapport aux montées des communautarismes et des intégrismes tant politiques que religieux. Un (futur) collègue souhaite encore mieux comprendre le lien didactique entre lui et ses futurs élèves. Son désir serait que, progressivement, il soit à la fois reconnu dans son souci de respecter fondamentalement les convictions des élèves, de favoriser les échanges entre eux et avec lui, mais aussi que – sans que cela soit pris pour du prosélytisme – son lieu d'appartenance convictionnelle soit pris comme un enracinement enrichissant pour tous.

ENTHOUSIASME ET MOTIVATIONS

Et de quel enthousiasme ces jeunes enseignants sont-ils animés ? Voici d'abord un témoignage qui illustre les idées partagées. « *Lorsque je vois, en donnant cours, que les élèves*

© Nathan Solias



Le groupe des 3^{ème} Normal Secondaire en visite à Gand (mars 2014)

sont passionnés, intéressés et apportent leurs témoignages et leurs expériences pour illustrer et enrichir le cours, je me sens heureuse, et je me rends compte que ce que je fais a du sens et de l'importance... »

En d'autres mots, ils sont heureux de laisser de la place aux échanges, à la créativité, à l'humanité des élèves. Ils aiment créer des séquences qui ont du sens, qui aident les élèves à trouver leur place, à s'inscrire sur leur chemin de croissance en humanité. « *Enfin un cours où on s'intéresse aux élèves et pas uniquement à un programme.* »

Le dernier point – et non des moindres – concerne leurs motivations. « *Je suis ravie... je suis hyper motivée... j'ai hâte... vivement que je me sente utile* » lit-on dans leurs réponses. Si certains étudiants comptent poursuivre leurs études en sciences de l'éducation (et une étudiante en romane), celles et ceux qui se lancent sur le marché de l'emploi sont très enthousiastes. Beaucoup savent déjà que des directeurs d'école sont intéressés par leur candidature de professeur de religion « formés » ! Et cela les réjouit !

*Luc Palsterman,
Maître assistant en didactique de la religion catholique*

1. ENCBW : École Normale Catholique du Brabant wallon faisant partie de la Haute École Léonard de Vinci

Mémorandum pour les cours de religion au futur Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles

Nous, responsables des cours de religion, réaffirmons l'importance de l'organisation actuelle des cours philosophiques. Nous soulignons le rôle clef de ces derniers dans la construction de l'identité citoyenne des élèves et leur accompagnement dans leur recherche de sens. Les cours philosophiques remplissent une tâche éducative sans égal pour le développement de toutes les dimensions de leur personnalité dont les dimensions culturelles, affectives, intellectuelles et spirituelles.

Depuis la création du Conseil consultatif supérieur des cours philosophiques (CCSCP), les responsables des cours de religion se sont investis dans une réforme profonde de leur cours, avec l'objectif de rencontrer au maximum les exigences imposées par le « Décret Missions » à tous les cours organisés en Fédération Wallonie Bruxelles et de correspondre à l'évolution de la société, notamment dans sa dimension multiculturelle (...).

C'est ainsi que les cours de religion sont aujourd'hui dotés chacun d'un référentiel de compétences spécifiques et des compétences communes à construire dans le cadre d'activités de rencontre et de collaboration entre cours de religion portant sur trois compétences reconnues comme transversales à l'ensemble des cours philosophiques : le questionnement philosophique, le dialogue interconvictionnel et l'éducation aux fondements de la citoyenneté (...). Ces cours visent à renforcer l'esprit critique et la liberté de choix des élèves et collaborent ainsi, avec les autres cours, à en faire des citoyens responsables.

Nous avons cependant l'impression que ce travail de réforme est ignoré, volontairement ou pas, par de nombreux responsables politiques. Nous déplorons que les avancées permises par le travail du CCSCP n'aient pas été prises en compte par les autorités publiques de l'Enseignement.

Cette impression est renforcée par ce qui peut être lu dans les programmes électoraux concernant les cours philosophiques, notamment la remise en cause de la place réservée par le Pacte scolaire, pour le temps de la scolarité obligatoire, au libre choix religion/morale non confessionnelle dans l'enseignement officiel. Tantôt, il est question dans les programmes électoraux de certains partis de remplacer pour tout ou partie le cours de religion/morale par un cours de philosophie et d'histoire des religions, ou par un cours d'éducation citoyenne. L'argument en faveur de ce remplacement se renforce chez ceux qui veulent exclure de l'espace public ce qui ne relèverait selon eux que de la sphère privée. Il prend figure aussi chez ceux qui accusent l'organisation des cours de religion/morale en groupes-classes d'enfermer les élèves dans leur propre communauté religieuse d'appartenance. Tantôt il est question de rendre les cours de religion/morale facultatifs pour les élèves, même si la Constitution en rend l'organisation obligatoire pour les Pouvoirs organisateurs de l'enseignement.

Une menace pèse ainsi sur les acquis du Pacte scolaire et plus largement sur la conception de la neutralité telle que prévue par la Constitution belge, une neutralité distincte de la laïcité républicaine de type français. Elle crée une vive inquiétude chez les professeurs et maîtres de religion ainsi que chez tous ceux qui restent attachés à l'importance du fait religieux dans la formation des élèves.

Les arguments avancés n'emportent pas notre conviction.

- Il n'est pas possible de considérer une sphère privée séparée complètement de la sphère publique. Les religions entendent bien apporter leur contribution à la construction du vivre ensemble dans l'espace public. Nous sommes opposés à l'idée que les convictions philosophiques et religieuses ne concerneraient que la vie privée. Nous restons donc convaincus qu'un état démocratique a le devoir d'inscrire, dans son programme d'enseignement, l'éducation à un regard critique et documenté sur le religieux. Une prise en compte adéquate et nuancée du fait religieux, y compris avec un point de vue adopté de l'intérieur d'un champ de pensée, permet d'éviter le développement de communautarismes, voire d'intégrismes qui menaceraient la cohésion sociale.



© UFAPEC - Bénédicte Lotiers

- Il n'est pas constaté dans l'enseignement officiel que les groupes religion/morale empêchent le vivre ensemble. Ils peuvent au contraire apporter leur pierre à la reconnaissance des différences, de la multiplicité des appartenances, caractéristique des sociétés multiculturelles.

- Sans disconvenir de l'intérêt du questionnement philosophique et de l'éducation à la citoyenneté, plutôt que d'être dispensé ex professo, cet apprentissage sera mieux soutenu par une activité transversale à toute l'activité scolaire. Pas de cours de littérature, ni d'histoire qui ne fasse place au monde des idées, pas de cours de science qui ne doive rendre compte de son épistémologie ou aborder des questions d'éthique... Quant à l'éducation au sens social citoyen, elle restera lettre morte si elle ne traverse pas toute l'éducation scolaire, les relations entre élèves, les relations élèves-professeurs, la vie dans l'école.

- Le partage de l'horaire (1 période/semaine de religion/morale + 1 période d'un cours commun) est une très mauvaise solution pédagogique. Que comptera, dans l'attention et le travail de l'élève, un cours réduit à la portion congrue d'une seule période hebdomadaire ? Sans parler de l'impossible coordination des charges des enseignants des cours de religion/morale en situation de minorité qui, avec deux périodes par semaine, doivent déjà coordonner leurs charges entre cinq, voire huit et jusqu'à neuf établissements (au degré primaire)... Un tel partage dénote une méconnaissance totale du terrain, sur un plan à la fois pédagogique et organisationnel.

En avril et mai 2013, lors de rencontres avec des présidents de parti, nous avons suggéré que soit mise en place une commission chargée d'envisager l'avenir des cours philosophiques. Cette demande, formulée loin de la campagne électorale, est restée sans suite.

Nous craignons, à la lecture de certains programmes électoraux, que des décisions soient prises lors de la rédaction de la Déclaration de Politique Communautaire sans tenir compte de l'avis des responsables des cours de religion ni de l'important travail de réforme accompli ces dernières années. L'organisation actuelle des cours philosophiques est le fruit d'un « Pacte ».



© Pastorale Scolaire Bxl - Bw

Si l'évolution de la société demande que ce « Pacte » soit remis en question, il nous semble logique et respectueux de la démocratie, que tous les acteurs concernés soient réunis afin d'envisager l'avenir.

Nous demandons donc que le futur gouvernement de la FWB inscrive dans sa déclaration de politique communautaire la création d'une commission pluraliste chargée d'envisager l'évolution et l'avenir des cours philosophiques avec une vision globale de l'ensemble des enjeux et modalités.

Julien Klener,
Président du Consistoire israélite

Pr Steven Fuite,
*Président du Synode
de l'Église Protestante Unie de Belgique*

Dr Geert W. Lorein,
*Président du Synode Fédéral des Églises protestantes
et évangéliques de Belgique ; coprésident du Conseil
Administratif du Culte Protestant et Évangélique*

Salah Echallaoui,
Délégué du culte islamique pour l'enseignement

Guy Harpigny,
*Évêque référendaire
pour l'enseignement de la religion catholique*